



FICHE INDIVIDUELLE

INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2024/2025.....

Cadre réservé à l'administration

Date dépôt du dossier :

Date de validation inscription :

Ecole :

Classe :

Demande de dérogation

L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Sexe

Date de naissance :

Lieu (ville/département/pays) :

Adresse :

L'enfant réside : chez les parents chez le père chez la mère garde alternée
 chez un tuteur autre

Ecole Précédente :

Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) oui non

LA FAMILLE

Situation familiale mariés pacsés union libre divorcés séparés célibataire Veuf (ve)

Mère Autorité parentale oui non

Nom de Famille :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Lieu :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone professionnel :

Courriel :

Père Autorité parentale oui non

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Profession :

Lieu :

Adresse (si différente de celle de l'enfant)

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone professionnel :

Courriel :

LA FRATRIE

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Ecole fréquentée</u>

Je soussigné(e) M/Mme

Mention manuscrite « Certifie l'exactitude des renseignements »

Saint-Gilles, le

SIGNATURE

MERE

PERE

AUTRE

LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Un Justificatif de l'autorité parentale**
 - Copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné)
 - Ou copie de l'acte de naissance avec filiation
 - Ou copie du jugement de tutelle
- Un justificatif de vaccination**
 - Carnet de santé (vaccin DT Polio)
- En cas de PAI, la copie du document**
- Le Certificat de radiation**
- Un justificatif de domicile**
 - Copie du justificatif de domicile de moins de trois mois (bail de location, facture EDF ou GDF, facture d'eau...)
- Si vous êtes hébergés chez un tiers :**
 - L'hébergeant doit fournir la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le bail de location et la copie de sa carte d'identité et une attestation sur l'honneur (préciser qu'il vous héberge)
- En cas de séparation**
 - Copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
 - Ou attestation du parent n'ayant pas la garde, autorisant l'inscription dans une école de SAINT-GILLES avec la copie de sa pièce d'identité recto-verso jugement fixant la résidence de l'enfant

DOSSIER A DEPOSER EN MAIRIE ou par mail à : secretariat.enseignement@saint-gilles.fr